

TICA.39, initiative du Conseil général du Jura, est une « expérience globale » en matière de TIC, menée de part et d'autre de l'autoroute A.39 entre Saint-Amour et Courlaoux.

Cette opération inter-régionale concerne plus de 60.000 personnes réparties sur 80 communes situées dans le « Pays de Bresse-Bourguignonne » et le « Pays Lédonien ».

Le principal objectif du projet TICA.39 est de permettre aux habitants de ce territoire inter-départemental de pouvoir accéder dès Noël 2005 à des prestations d'un nouveau type.

Destinés aux entreprises, aux organismes publics et aux particuliers, ces services de proximité utiliseront l'Internet à haut-débit.

C'est l'objet du « volet Infrastructures » de TICA.39, que de présenter les modalités de mise en place d'un tel réseau haut-débit de proximité.

Les propositions de ce document répondent à l'ambition de Jura 3i de proposer un réseau très performant qui permette à cette zone abandonnée de disposer pour une équation financière optimale :

- ▶ de connexions de très haut-débit (au moins 2Mbits/s symétriques) au meilleur prix ;
- ▶ de solutions technologiques faciles à déployer qui soient évolutives et durables ;
- ▶ d'un réseau de desserte adapté aux réalités géographiques et à l'organisation de l'habitat ;
- ▶ d'une alternative immédiate et sécurisée qui soit compatible avec le projet de réseau de collecte départemental de haut-débit.

Les préconisations formulées par le cabinet HDC Consulting - spécialisé dans les études relatives aux réseaux de télécommunications - s'inscrivent dans une démarche imaginative et anticipatrice.

L'architecture générale du système est originale et novatrice parce qu'elle mobilise concomitamment les innovations technologiques suivantes :

- ▶ Raccordement au GIX du CERN à Genève, voire du GIX de Lyon, pour utiliser des ressources « locales » et ainsi éviter un raccordement systématique à un GIX parisien ;
- ▶ Réseau de desserte basé sur l'utilisation du WiMAX, technologie hertzienne nouvelle retenue par le Conseil général de la Vendée ;
- ▶ Recours à de multiples technologies pour assurer la plus grande couverture possible du territoire et pour expérimenter des solutions technologiques nouvelles ;
- ▶ Déploiement d'une boucle de collecte haut-débit sécurisée depuis le CERN utilisant d'une part la fibre optique du réseau autoroutier et d'autre part un faisceau hertzien qui traverse le Jura par le Col de la Faucille.

Le volet Infrastructures représente un investissement initial avoisinant le million d'euros.

Pour ce qui concerne les « Volets Matériels et Service », le plan de développement des Usages et des Services proposé par Jura 3i dans le cadre de la « démarche IMU », s'articule autour des idées de « Bouquets de services » et du dispositif « DémocraTIC ».

En matière d'usages et de services, Jura 3i appuie son raisonnement sur deux principes :

- 1- l'introduction de services nouveaux basés sur les outils informatiques stimulera la demande en TIC.

- 2- les pouvoirs publics ont un rôle majeur à assumer pour « introduire les TIC dans le quotidien de la population » notamment en tant qu'utilisateurs, prescripteurs ou concepteurs de services.

Dans ce contexte, Jura 3i formule l'hypothèse que les « Bouquets de services » - qui permettent de proposer sur une même plate-forme télématique différents services publics adaptés aux utilisateurs finaux : Particuliers, Entreprises ou Collectivités publiques - vont être de puissants moteurs du développement des TIC.

Jura 3i préconise que tout abonnement à l'un de ces trois bouquets de services donne droit à des services de base communs :

- la location d'un modem pour pouvoir se connecter à l'Internet de manière illimitée ;
- une adresse électronique ;
- un espace d'hébergement pour sites web dynamiques ;
- un service de téléphonie par l'internet (téléphonie IP) sur IP (VoIP).

Pour Jura 3i, il importe que le bouquet "TICA.39 Particuliers" permette, dès Noël 2005, d'accéder à des services :

- de télévision/radio par l'internet ;
- de la vidéo à la demande ;
- d'un portail web médical ;
- de téléassistance et de télésécurisation des personnes et des biens ;
- d'une plate-forme de Services Organisés Simplement (SOS).

Si la télévision par l'Internet peut être un catalyseur des usages pour les zones où persistent des problèmes de réception hertzienne, le portail web médical, parce qu'il prévoit déjà la mise en ligne du Dossier Médical Partagé voulu par la "réforme Douste-Blazy", rendra plus aisées les hospitalisations à domicile. Pour encourager le maintien à domicile des personnes dépendantes, Jura 3i avance l'idée de la téléassistance par l'internet.

Ce bouquet destiné aux particuliers va favoriser la mise en place d'un centre local d'appels pour rendre opérationnel le service de télésécurisation des personnes et des biens par l'Internet. Ce structure constituera également un centre de ressources au service de la population, une sorte de déclinaison locale du 3939. Ce sera particulièrement utile pour la réussite de la plate forme-forme SOS, qui simplifiera la mise en relation directe des particuliers avec les artisans et autres prestataires locaux de services aux personnes

"TICA.39 Entreprises" désigne deux types de bouquets : un bouquet dédié aux agriculteurs et un autre destiné aux artisans, commerçants, PME, TPE, Professions libérales.

Pour l'essentiel, "TICA.39 Entreprises" permettra aux agriculteurs, dans des conditions de sécurisation renforcées :

- de s'autoformer en agronomie via l'Internet grâce à des cours disponibles en vidéo et sous forme de fiches techniques ;
- d'accéder à un important fonds documentaire regroupant les principales productions des éditeurs de films liés au secteur agricole ;
- d'interroger une base de données recensant l'ensemble du gros matériel agricole disponible dans les CUMA de « Bresse-Revermont » soit pour réserver les machines dont ils ont besoin soit pour échanger du matériel entre CUMA. ;
- pour les éleveurs, d'accéder en ligne à des outils de gestion et de suivi de leur élevage (résultats d'analyses, d'abattoir, de Contrôles Laitiers, demandes d'I.A., d'intervention, équarissage, services bancaires, cotations, etc...)
- pour les cultivateurs d'avoir accès à des applications qui leur permettront d'effectuer en ligne les calculs liés aux engrais, liés aux subventions européennes, etc ... ;
- de saisir et de consulter simultanément avec leur comptable, les éléments de gestion, tout en évitant que l'un et l'autre ne se déplacent.

"TICA.39 Entreprises" permettra aux autres entreprises, c'est-à-dire aux Artisans, aux Commerçants, aux dirigeants de TPE ou de PME ainsi qu'aux Professions libérales d'avoir accès dans des conditions de protection des données similaires :

- à un outil de sauvegarde (back up) à distance de l'ensemble des données et des fichiers des entreprises présentes sur leurs machines ;
- à une application de facturation, de tenue de la comptabilité, permettant la gestion et l'édition des fiches de paie, des paiements et des déclarations fiscales depuis chez soi, tout en partageant les informations, en temps réel, avec son expert-comptable ;
- à une somme d'informations et d'outils pratiques : droit social, droit fiscal, calcul d'indemnités kilométriques ou de la capacité d'emprunt, etc...
- à des outils et compétences d'hébergement et de création de sites web (pour du commerce électronique et/ou de la promotion commerciale en ligne).

Les propositions de Jura 3i visent à rassembler et à combiner des usages et services qui existent déjà ailleurs mais de manière éparse, en les adaptant au contexte de « Bresse-Revermont » tout en cherchant à développer, au niveau des investissements, des synergies entre les bouquets. C'est ainsi que des outils développés pour "TICA.39 Particuliers" seront ré-utilisés pour le bouquet dédié aux entreprises.

Par ailleurs, au niveau des entreprises, le postulat de Jura 3i repose sur le fait que ce bouquet de services va favoriser l'inter-connaissance des acteurs économiques au sein d'un territoire, facteur que cette association estime déterminant pour le dynamisme économique d'un territoire.

Le troisième bouquet de services imaginé par Jura 3i, intitulé "TICA.39 Collectivités" est destiné aux collectivités locales et à leurs groupements. Organisé sous forme de portail web, il permettra de retrouver d'une part une somme d'informations pratiques :

- les actes administratifs et autres circulaires préfectorales ;
- des fiches techniques thématiques destinées aux élus afin de les accompagner dans leurs décisions ;
- l'agenda des différentes échéances qui conditionnent le fonctionnement des collectivités locales : date limite du vote budgétaire, date limite de dépôt des dossiers de demande de subventions auprès des services de l'Etat, du Département ou de la Région, etc ...

- Un annuaire, facile à interroger, qui reprend les coordonnées des interlocuteurs des différents services de l'Etat, du Département et de la Région.

D'autre part, ce portail permettra d'accéder à un Système d'Informations Géographiques (SIG).

Parce que Jura 3i estime que la réussite des bouquets de services dépend de la capacité des pouvoirs publics à régler la question du bon accès à l'Internet par toutes les catégories de la population, celle-ci préconise le lancement du programme "DémocraTIC" que Jura 3i définit comme un dispositif de soutien à l'accès aux TIC et de démocratisation des TIC au niveau de « Bresse-Revermont ».

« DémocraTIC » prendra appui sur :

- L'Ecole de l'Informatique (LEDI) en tant que programme d'alphabétisation numérique ;
- La création d'Espaces Publics Numériques (EPN) et La « Caravane de l'Internet », support nécessaires à l'existence de LEDI.

Jura 3i définit LEDI comme une école « sans mur » qui sera à la fois le lieu et le moyen de mener à bien le programme DémocraTIC. Jura 3i propose d'apporter compétences et machines au plus près de la population en mettant en place un dispositif de sensibilisation et de formation de proximité souple et évolutif qui puisse s'adapter à la diversité des situations et des besoins locaux.

LEDI dispensera un programme de formation et d'apprentissage des TIC qui permettra à la population de se former :

- au vocabulaire lié à l'informatique pour permettre aux novices d'apprendre à utiliser et comprendre le langage fonctionnel qui concerne un ordinateur (PC, écran, clavier, port USB, carte mère, microprocesseur, etc ...). L'ambition est de donner les moyens aux débutants de décrypter un univers technique plutôt hermétique.

- aux opérations fonctionnelles de base. L'utilisateur doit connaître et savoir utiliser quelques fonctionnalités de base dans le maniement d'un PC connecté à l'Internet et de certaines applications :

- * allumer les différents composants de l'ordinateur.

- * mettre en oeuvre les opérations génériques liées aux logiciels (lancer et quitter une application, ouvrir/fermer un document, enregistrer son travail, etc...).

- à l'utilisation des outils bureautiques (traitement de texte, navigation Internet, gestionnaire de courrier électronique, lecteur d'images et des sons, etc ...) et des différents services Internet qui seront proposés dans le cadre des bouquets TICA.39, en particulier « TICA.39 Particuliers » et « TICA.39 Entreprises ». Il s'agit de donner les moyens aux débutants d'être pleinement autonomes dans leur utilisation classique d'un ordinateur et de d'Internet en particulier.

- aux opérations élémentaires de maintenance : raccorder/installer un équipement, paramétrer une imprimante, installer un logiciel, récupérer des données, mettre à jour les fichiers, faire face à un « bug », etc...

Jura 3i pense que DémocraTIC, à travers LEDI, va permettre :

- d'encourager le recours aux TIC pour le soutien scolaire, la recherche d'emploi, l'apprentissage du français (pour les adultes d'origine étrangère), etc

- de soutenir les collectifs et associations du territoire qui désirent utiliser les TIC.

- de faire connaître l'existence des logiciels libres et d'en promouvoir l'usage.

Parallèlement à la mise en place de LEDI, Jura 3i préconise la création d'une équipe d'animation qui disposera d'une double compétence : informatique et développement local. Cette équipe sera chargée :

- d'animer le programme de LEDI, de l'adapter et de l'enrichir en fonction du niveau et des besoins de la population (pour usages récréatifs, ludiques, démarches administratives, recherches d'emplois, etc ...) ;
- de prendre en charge la maintenance et les mises à jour des équipements et logiciels ;
- d'organiser les horaires et le planning de cours de LEDI.

Jura 3i propose que ce dispositif d'animation prenne appui sur les deux fédérations départementales des Foyers Ruraux du Jura et de Saône-et-Loire, sur les équipes des espaces-jeunes ainsi que celles des centres de loisirs et des MJC.

Parallèlement, Jura 3i préconise le lancement d'un appel à projets visant à favoriser l'émergence de clubs informatiques communaux - dont les projets associatifs seront fondés essentiellement sur le bénévolat - qui interviendront en tant que relais de LEDI.

Jura 3i préconise que LEDI expérimente, une fois la pertinence du concept validée, un ordinateur hybride : le MiNiNet.

Pour organiser LEDI, Jura 3i suggère deux pistes à suivre :

- La mise en place d'Espaces Publics Numériques (EPN)
- La création de deux "Caravanes de l'Internet".

Tandis que les EPN seront des lieux publics constituant les "murs" de LEDI, les "Caravanes de l'Internet" seront des unités mobiles permettant d'amener l'Internet et les cours de LEDI au domicile des personnes qui en feront la demande.

Dans les deux cas, il s'agit de permettre à la population :

- de pouvoir accéder à des applications bureautiques (traitement de texte, tableur, navigateur internet, logiciels de dessin, etc ...) ;
- de se former à la maintenance d'un ordinateur personnel ;
- d'apprendre à utiliser des logiciels.

S'agissant des EPN, Jura 3i préconise que leur mise en place s'inscrive dans une logique de « temps partagé » : partage de locaux et d'équipements et de personnel entre organismes publics, para-publics voire d'entreprises privées d'un territoire donné. Jura 3i propose alors que les établissements scolaires - dont le matériel informatique est financé par les collectivités locales - soient ouverts au public en dehors des heures de cours (midi, soir, mercredi après-midi, samedi, vacances, etc...). Jura 3i suggère également que les mairies, les bureaux de postes, les bibliothèques, les salles polyvalentes, les locaux des Communautés de Communes accueillent au moins un poste en accès libre (par exemple de type MiNiNet).

Les "Caravanes de l'Internet" définit des unités mobiles composées d'une antenne Wimax et d'une dizaine de postes MiNiNet qui permettront d'organiser des sessions de formation, directement chez les particuliers, équipés ou non d'un PC.

Au niveau des usages, TICA.39 le plan de développement des Usages et Services imaginé par Jura 3i répond à une double préoccupation :

1. proposer des services nouveaux basés sur les TIC, qui soient adaptés aux besoins de la population. Il s'agit d'encourager le recours à ces technologies quand elles sont d'indéniables facteurs d'amélioration de la vie quotidienne domestique et/ou professionnelle.

2. imaginer au niveau des TIC un modèle économique compatible avec les réalités démographiques et sociologiques de « Bresse-Revermont ». L'objectif est d'inventer une alternative réaliste à une logique économique, où la demande conditionne l'offre, qui pénalise la population de « Bresse-Revermont » et compromet son développement économique et social. L'enjeu est de favoriser l'émergence d'une « économie mixte des TIC » qui permettra de soutenir l'offre, élément stimulant de la demande.

Dans ce contexte, Jura 3i considère que la commercialisation des « Bouquets de services » pourra être assurée soit par :

- un Groupement d'Intérêt Economique ;
- une Coopérative d'entreprises ;
- une Société d'Economie Mixte.

Dans tous les cas, il conviendra de réunir autour d'un même tour de table tous les partenaires mobilisés pour mener à bien le projet présenté par Jura 3i.

Jura 3i estime que le volet usages et services représente des investissements publics et privés d'environ 3 M€ étalés sur 3 à 5 ans.

Il apparaît que TICA.39 est une expérience vouée à « faire tâche d'huile », qui d'ores et déjà apparaît au plan national, voire européen, comme l'une des expériences les plus abouties, les plus complètes et les plus ambitieuses du moment.

Jura 3i invite les initiateurs et partenaires publics concernées par TICA.39 à se rapprocher au plus vite de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Franche-Comté pour que TICA.39 soit retenu comme territoire expérimental par le Ministère de la Santé pour le Dossier Médical Partagé.